

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - - FRS 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit. Directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

DEPART D'UN DEVOUE COLLABORATEUR

Un de nos plus précieux collaborateurs, M. F. E. Fontaine, agent d'annonces, quitte "Le Prix Courant"; le 1er septembre, pour fonder à Montréal, une agence de publicité.

Ce n'est pas sans un profond regret que nous voyons partir ce collaborateur de la première heure, actif, dévoué, intelligent, sympathique.

Toutefois, nous ne voulons pas laisser partir M. Fontaine sans lui dire ici qu'il ne laisse que de bons et excellents souvenirs de son passage au "Prix Courant" et que nous lui souhaitons de tout coeur le plus entier succès dans sa nouvelle entreprise.

M. H. P. Nightingale, depuis plusieurs années avec nous, visitera désormais la clientèle des annonceurs pour laquelle il n'est d'ailleurs pas un inconnu. Nous sommes certains à l'avance que les annonceurs du "Prix Courant" feront à M. H. P. Nightingale, le même accueil qu'à M. F. E. Fontaine.

LES TAXES MUNICIPALES

Avant de recourir à de nouvelles taxes, comme le proposent certains personnages qui ont fait connaître publiquement leurs vues, ne vaudrait-il pas mieux examiner tout d'abord si les taxes actuellement existantes rendent bien ce qu'elles devraient donner. Un travail de révision de la valeur de la propriété foncière vient d'être terminé; nous nous plaçons à croire que ce travail a fait disparaître certaines erreurs manifestes des évaluations anciennes et que les redressements ainsi faits procureront de nouvelles et importantes ressources à la ville.

Ces ressources, de même que celles à provenir des nouvelles constructions et des taxes d'affaires sur les nouvelles maisons de commerce des quartiers neufs, ne seront toutefois pas suffisantes

pour répondre à l'accroissement de dépenses qu'exigerait un large programme de travaux tel que l'entendent ceux qui veulent des progrès grands et rapides dans les divers services municipaux de notre ville.

Pour faire vite, grand et bien il faut beaucoup d'argent et il faut se procurer cet argent rapidement.

Un emprunt pourrait remplir ces conditions, mais l'emprunt nous est interdit tout d'abord par des engagements antérieurs.

En outre, un emprunt engagerait l'avenir plus qu'il ne l'est déjà et nous savons par expérience ce qu'il en coûte d'emprunter, puisque le service des intérêts sur les emprunts antérieurs est précisément la cause de tous les embarras actuels. Si le conseil municipal pouvait dépenser annuellement en travaux les sommes qui assurent l'intérêt et l'amortissement des emprunts de notre ville, il aurait, avec les taxes présentes, tout l'argent nécessaire pour faire face aux travaux et améliorations que réclament les citoyens.

Il s'agit donc, pour ne pas perpétuer le malheureux état de choses existant, plutôt de rembourser au plus vite les obligations anciennes que d'en contracter de nouvelles.

Il est admis que les recettes actuelles de la ville sont insuffisantes pour ses besoins; personne ne le conteste plus.

Personne ne le conteste, mais personne non plus ne semble vouloir se laisser imposer pour en finir avec une situation qui, cependant, ne peut se prolonger plus longtemps.

Les propriétaires trouvent suffisamment élevée la taxe foncière et demandent l'établissement d'une nouvelle taxe, la taxe mobilière. Quelques-uns vont plus loin et demandent une taxe de revenu, une taxe sur tous les revenus.

Nous verrons dans un prochain article s'il est nécessaire de créer de nouvelles taxes après avoir examiné ce que donne la taxe foncière et son incidence.

LA SITUATION DES BANQUES

Le tableau de la situation des banques incorporées au 31 juillet, publié par la "Gazette du Canada", nous parvient cette semaine. Comparativement au mois précédent, la circulation des billets des banques est en diminution de près de \$1,200,000 et, comparativement au mois de juillet 1905, elle est en augmentation de \$6,900,000.

De même, pour les escomptes et prêts courants, il y a diminution d'environ \$700,000 sur le chiffre de juin dernier et augmentation de près de 63 millions sur juillet 1905.

Ces différences s'expliquent facilement: les augmentations pour l'année dé coulent naturellement de la prospérité dont nous jouissons grâce aux excellentes récoltes précédentes, au développement de notre commerce au dedans et au dehors et à l'augmentation de notre production—surtout agricole—conséquence de la mise en valeur de grandes étendues de terre dans l'Ouest. Les diminutions d'un mois à l'autre sont accidentelles et se produisent à un moment où forcément le commerce local est ralenti par les travaux des champs, les déplacements des citoyens, etc....

Mais, quand dans un mois, les dépôts du public dans les banques augmentent de plus de sept millions, comme en juillet dernier, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les affaires ne périssent pas. Il est à remarquer, en effet, que la presque totalité de cette augmentation des dépôts porte sur les dépôts en comptes courants, ce qui prouve que les commerçants font des affaires profitables. Le nombre très restreint des faillites dans ces dernières semaines vient d'ailleurs confirmer le fait.

Les dépôts reçus de l'étranger par nos banques sont en augmentation de \$3,500,000 pour le mois.

L'actif des banques facilement réalisable a augmenté de sept millions et s'é-